

HISTO-MONS

La lettre de l'Association Historique de Mons-en-Barœul



Correspondance : 3 rue Paul Claudel 59370 Mons-en-Barœul - ☎ : 03 20 56 32 01

ÉDITORIAL

LETTRE TRIMESTRIELLE - N°6 – OCTOBRE 2003

Cette fin d'année a été et sera à nouveau très riche en événements pour l'Association Historique de Mons.

Les 20 et 21 septembre ont eu lieu les « Journées du Patrimoine » sous un soleil estival. Organisées à Mons-en-Barœul pour la première fois, elles ont connu un franc succès avec 600 visiteurs. Nous avons décidé de faire découvrir le Fort de Mons. Devant l'affluence, il a été confirmé de reprogrammer cette visite l'an prochain, de plus ce sera dans le cadre de Lille - Mons 2004, et nous donnerons encore plus d'importance à cet événement. Merci à tous et principalement à Xavier Lavallart, responsable du groupe « Recherche » qui a fourni un travail considérable. Une plaquette a été réalisée pour la circonstance, vous la trouverez ci-jointe. L'importance des documents rassemblés à cette occasion laisse envisager la réalisation d'un ouvrage conséquent sur le Fort de Mons.

Un autre livre est en préparation, il s'agit d'un recueil dans la collection « Mémoire d'images » des Editions Allan Sutton. Celui-ci devrait sortir de presse vers Pâques 2004. Ce livre comportera 128 pages avec 240 photos. Les illustrations seront des cartes postales que nous n'avions pu faire figurer dans le livre précédent, « Du village à la ville », plus des photographies anciennes qu'avec le temps nous avons pu rassembler. Pour vous donner l'eau à la bouche, sachez d'ores et déjà que bien des trouvailles intéressantes y prendront place. Merci à toutes les personnes qui nous ont confié ces documents. Il est encore temps de nous contacter si vous possédez des vues anciennes de Mons.

La fin de l'année sera l'occasion de nous retrouver lors de l'Assemblée Générale. Elle se déroulera comme l'an dernier dans la salle de projection du Fort et sera suivie d'un repas convivial (style auberge espagnole) dans la salle du Trocadéro. Ce sera le dimanche 7 décembre à 10h. Alain Moret vous montrera le site internet qui est désormais en ligne. Allez vite le consulter à l'adresse www.histo-mons.com. A bientôt.

Jacques Desbarbieux, président

Quelques vues des Journées du Patrimoine. En bas à droite revue de détail, arme à la main...et inspection toute militaire ! C'était le samedi matin avant la prise toute pacifique du fort par la foule des visiteurs. Merci à tous pour ces deux belles journées ... fort chaleureuses.



MONS AVANT – MONS APRES – MONS AVANT – MONS APRES

Un quartier qui a beaucoup été photographié et dont nous conservons des traces successives, c'est l'angle des rues Pasteur et du Général de Gaulle.

D'un commerce à l'autre

Cette photo prise début 2003 montre l'actuel commerce qui occupe l'angle des rues Pasteur et Général de Gaulle, il s'agit d'une laverie automatique. Ce magasin a succédé à « Fil d'Or » qui lui-même avait été précédé (non sans que le jeu de mot nous échappe) d'une boutique de laine Phildar.

Ce coin a toujours été occupé par une surface marchande. Les cartes postales qui illustrent cet endroit sont nombreuses et nous montrent toujours l'existence d'un commerce. La maison située à l'autre angle au n°193 est restée inchangée.



Cette carte postale montre le même endroit en 1907, presque 100 ans avant. On découvre le début des travaux de pavage de la rue Pasteur. A l'époque cette rue boueuse n'était qu'un cul-de-sac et conduisait à des champs. Par la suite l'éclairage public fut installé, un bec de gaz sur la maison n°193, est visible sur les vues ci-dessous.

Le magasin d'alimentation au n°195 fut détruit lors d'un bombardement en 1940. A la page 178 du livre « Du village à la ville » une illustration

montre ce même endroit pris avec l'enfilade sur la rue Daubresse-Mauvies, il y avait un panneau sur la façade indiquant le tissage A. Ply & Faure frères situé au 52 de la rue Pasteur.

En haut et à gauche, vue prise en 1911. La rue est maintenant pavée, des champs sont visibles au lointain. En bas et à gauche nous sommes en 1920. En haut et à droite, c'est en 1924, par la porte entr'ouverte on aperçoit des caisses de bière. En bas et à droite, nous sommes en 1934, 6 ans plus tard une bombe détruira ce lieu...



Le cimetière, un lieu de vie

Témoin du passé humain d'une commune, un cimetière n'est pas seulement le lieu où reposent les défunts. Il est aussi, et bien plus encore, un espace de souvenir pour les vivants.

Du passé, ne faisons pas table rase : c'est l'idée que certains Monsois voulaient défendre lors de la polémique qui agita notre petite ville en 1953. La suppression de l'ancien cimetière, entre la rue Parmentier et la route de Roubaix, au bénéfice de celui que nous connaissons, ne se fit pas sans mal. Pourtant le « nouveau » situé aux abords immédiats de ce qui était alors la commune de Flers, fonctionnait depuis 1934, c'est-à-dire depuis près de vingt ans. Et la Ville assurait gratuitement la translation des corps, mais pas la reconstruction des monuments. De plus, les vieux Monsois ne voyaient pas d'un bon œil la perspective de transférer leurs morts, et encore moins d'être enterrés eux-mêmes, sur un terrain que nous appellerions aujourd'hui une déchetterie. La considération pour les morts était solide et... bien vivante ! Et, sauf à rêver de fantômes, ce sont les vivants qui fréquentent les cimetières.

Certains monuments, plus ou moins abîmés, proviennent du premier, ouvert en 1845, un an après l'ouverture de l'église Saint-Pierre. La loi interdisait déjà l'installation des sépultures autour des églises. Cela évita aux Monsois de l'époque, les fureurs de nos voisins lillois qui, en 1779, fomentèrent de véritables émeutes lorsqu'on voulut enterrer leurs défunts à la périphérie de la ville.

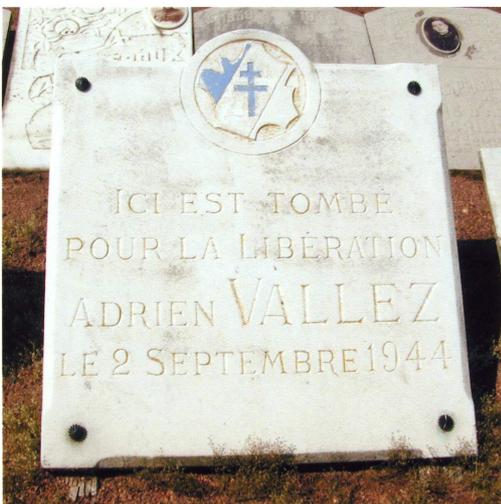
Ci-contre le monument du pharmacien Paul Parsy (1865-1943), de son épouse Lucie Labis et de leur fils Lucien, sous-lieutenant d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, tombé à Maurepas en 1916.



Le langage des tombes

Les monuments les plus anciens sont en pierre et portent des noms bien connus dont certains ont laissé des traces dans la désignation de nos rues, telle la concession à perpétuité d'Henri-Auguste Spriet, décédé en 1908, et de Sophie Tellier, son épouse, disparue en 1906. Une série de tombes, au pied du calvaire, abrite les dépouilles de quelques-uns des maires qui, comme Victor Lelièvre et Alphonse Gayet, ont œuvré à la tête de notre ville.

Quant à la « belle Hortense », décédée en 1928, elle était l'épouse d'Alexandre Grimonpont, longtemps président du conseil paroissial, mort en 1925. La cour Grimonpont, sur la rue Franklin, perpétue la mémoire de ce couple de fermiers monsois.



Le carré militaire présente une succession de stèles portant chacune le nom d'un militaire ou d'un résistant tué pendant l'une des deux guerres mondiales. Des plaques de marbre, à proximité, présentent parfois, en médaillon, le portrait de l'un de ces morts pour la France. Celle d'Adrien Vallez, tombé pour la libération le 2 septembre 1944, a été détachée du mur où elle se trouvait, rue Daubresse-Mauviez (actuelle rue du Général de Gaulle), près de la brasserie, là où le jeune homme avait été abattu par un Allemand. La maison, détruite pour l'agrandissement de l'entreprise Heineken, n'existe plus, mais la plaque commémorative a été déposée au cimetière.

La plaque d'Adrien Vallez a été sauvée de la destruction lors de l'agrandissement de l'usine Heineken en 1996 (Ci-contre).

Un lieu pour faire le deuil

« En ce pays de solitude
Un dur matin fut inhumé
Le père qu'ils ont tant aimé.
La peine que le vent emporte
A scellé des enfances mortes
En ce pays de solitude. »

Cette strophe extraite de « Vertiges monsois », poème paru dans *Mons-en-Barœul, du village à la ville* et dédié à Henri Poissonnier, résume le sentiment d'être orphelin que beaucoup de gens éprouvent à la mort d'un être cher.

La diversité des tombes est le reflet plus ou moins discret d'un compromis entre la volonté que le défunt a pu exprimer, et celle de sa famille qui, d'une manière ou d'une autre, assumera le deuil.



Ci-contre ce rocher encordé célèbre avec une émotion intacte la passion de l'alpiniste inhumé à cet endroit.

Ici, un simple rocher évoque le défunt dans sa passion définitive, l'alpinisme. Ailleurs, la sépulture se résume à un petit enclos habité d'une plaque. Le sol est nu. Plus loin, un autre enclos rassemble quatre défunts sous un jardinet très bien entretenu et généreusement décoré de fleurs plantées ou artificielles. Quant aux très jeunes enfants, ceux qui sont restés des « anges », ils sont sagement alignés le long du mur, à droite de l'entrée

principale. Souvent encombrées de nounours ou de témoignages enfantins et dépourvues de pierres tombales, ces courtes tombes sont parmi les plus émouvantes.

Calvaire et columbarium

Même si la tradition de l'inhumation, passage obligé pour les chrétiens d'hier, reste importante, la pratique de l'incinération, autorisée par l'église catholique depuis 1963, se développe rapidement. Le premier columbarium, sorte de mur destiné à accueillir les urnes funéraires, a été mis en service à Mons en septembre 1988. Autre possibilité pour un adepte de la crémation : le « jardin du souvenir » où l'on peut disperser les cendres d'un défunt qui en a manifesté la volonté.

Avec l'éclatement géographique des familles, les visites au cimetière se font plus rares, voire inexistantes, et les concessions perpétuelles, inadaptées à la densité urbaine et au nomadisme des vivants, ne sont plus autorisées. Restent quelques beaux monuments, témoins d'un passé récent où les notables possédaient leur caveau de famille, et un grand calvaire, béni par le curé Salembier en 1935. L'auteur, l'architecte Gaston Brodelle, est enterré à quelques mètres de son œuvre.

La sépulture se résume à un petit enclos très sobre, habité d'une plaque. Une simplicité qui ne manque pas de grandeur.

